

## **Des réunions d'information pour préparer les indépendants aux contrôles flashes en province de Luxembourg : « Les amendes sont de plus en plus élevées »**

**SUDINFO-LA MEUSE**, Timothée Petitjean, le 18/03/2025

Une réunion d'information pour l'Horeca a eu lieu ce mardi 18 mars pour préparer les professionnels de l'Horeca aux contrôles surprises prévus en avril. Une bonne manière de bien se préparer pour éviter d'éventuelles sanctions.

Chaque année, l'ONEM et les services d'inspection sociale intensifient les contrôles « flash » (ou contrôles éclairs) dans divers secteurs. Ces contrôles visent à garantir le respect de la législation sociale et à sensibiliser les employeurs aux sanctions en cas de non-respect des dispositions légales et réglementaires. Au-delà des contrôles aléatoires habituels, les inspecteurs vérifient notamment le respect des obligations liées au travail déclaré, aux contrats de travail, à la Dimona et à l'assurance contre les accidents du travail. Pour aider les entrepreneurs de la province de Luxembourg à s'y préparer au mieux, UCM et UCM Mouvement Luxembourg organisent des sessions d'information gratuites.

[Être un bon artisan, restaurateur ou chef d'équipe](#) peut ne pas se révéler suffisant pour réussir à bien gérer son entreprise. « Un bon accompagnement est indispensable pour avoir une bonne gestion. D'autant plus que les amendes sont de plus en plus élevées », explique Thierry Neyens, le président d'Horeca Wallonie. Une réunion d'information, menée par l'UCM, a eu lieu ce mardi 18 mars à Arlon, en collaboration avec la fédération pour préparer les indépendants à ces contrôles.

### **Être préparés pour éviter les amendes**

« Les organismes qui contrôlent n'arrivent pas forcément au bon moment. Il est donc important d'être bien préparés et de connaître les points d'attention. C'est pour cela qu'on a mis en place cette réunion d'information », souligne Alain Gaussin, administrateur délégué au UCM Mouvement Luxembourg. D'autant qu'il faut s'attendre à une forte période de contrôles des établissements de l'Horeca en avril.

Si l'organisation connaît les périodes de contrôles aléatoires, elle ne sait en aucun cas quels sont les établissements de la province qui seront contrôlés, ni donner une date précise. « Ce sont les organismes de contrôles qui décident. C'est pour cela que l'on veut aider les indépendants à prendre les devants et éviter les mauvaises surprises », poursuit-il.

### **Des normes à respecter**

Il y a de nombreux points qu'il faut surveiller pour les professionnels de l'Horeca. « Il y a des normes sanitaires, mais aussi des normes d'affichages, ou réglementaires. Il y a aussi toute une complexité dans les différents contrats de travail. Ces réunions sont donc importantes pour les jeunes indépendants et professionnels pour éviter des sanctions. Car ces contrôles sont nécessaires pour éviter la concurrence

déloyale », précise Thierry Neyens. La législation permet en effet d'encadrer et d'empêcher les abus au niveau des recrutements, et d'assurer les droits des salariés et des employeurs.

La réunion d'information est annoncée complète avec de nombreux professionnels de la province venus y assister. Les sanctions sont bien présentes dans l'esprit des professionnels de l'Horeca, qui restent constamment au fait des nouvelles réglementations. « C'est important d'être bien blindé sur les législations. Je recommande les réunions d'information du point de vue des contrôles pour les jeunes indépendants qui se lancent. ça permet d'être bien préparé à tout moment », souligne Bernard François, gérant de Table et Comptoir à Libramont. Et ainsi, éviter de perdre de l'argent pour des amendes toujours plus élevées.

En 2025, le calendrier des contrôles annoncés est le suivant :

- Avril : HoReCa
- Juin : secteur de la construction (métal et électrotechnique inclus)
- Août : soins de beauté (avec un point d'attention particulier sur les salons de manucure)
- Octobre : secteur de la viande
- Décembre : secteur du nettoyage

UCM et UCM Luxembourg proposent une seconde session d'information pour la construction le lundi 18 avril, dans les locaux d'UCM à Libramont.